

**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DE DIRECTEUR TERRITORIAL
D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
DE 2^E CATÉGORIE**

SESSION 2018

ÉPREUVE DE NOTE DE SYNTHÈSE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Une note de synthèse à partir d'un dossier comprenant des pièces relatives à la gestion administrative et pédagogique d'un établissement d'enseignement des arts plastiques.

Durée : 4 heures

Coefficient : 1 (concours externe)

Coefficient : 3 (concours interne)

<p>SPÉCIALITÉ : ARTS PLASTIQUES</p>
--

INDICATIONS DE CORRECTION

Sujet :

Note de synthèse portant sur les enjeux de l'enseignement artistique des pratiques amateurs dans un établissement intégrant un établissement public de coopération culturelle d'enseignement artistique supérieur.

RAPPEL DU SUJET

Vous êtes directeur d'une école de pratiques amateurs dans une ville moyenne, DEEAVILLE (76 000 habitants).

Le Directeur général des services (DGS) vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur l'opportunité d'un rapprochement avec l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) école supérieure d'art de la ville voisine, ARTVILLE (400 000 habitants).

Vous prendrez soin d'aborder l'ensemble des enjeux de ce rapprochement.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Les fiançailles d'écoles d'art en Loire-Atlantique » – *David ROBERT* – *Le Journal des Arts N°476* – du 31 mars au 13 avril 2017 – 1 page
- Document 2 :** « Ordre du jour » (extrait) – *Séminaire de l'APPÉA à Lyon* – 23 novembre 2017 – 2 pages
- Document 3 :** « Charte Éducation artistique et Pratique Amateur. Rapprochement des écoles d'arts Nantes/Saint-Nazaire » (extrait) – *École d'arts de Saint-Nazaire* – 19 juin 2017 – 2 pages
- Document 4 :** « Contenu pédagogique classe préparatoire, 2016-2017 » (extrait) – *École d'arts de Saint-Nazaire* – Juin 2016 – 2 pages
- Document 5 :** « Les écoles supérieures d'art et design territoriales Vade-mecum » (extrait) – *andea.fr* – Mai 2017 – 5 pages
- Document 6 :** « Charte nationale des études en école d'art » – *andea.fr* – Février 2014 – 7 pages
- Document 7 :** « En prépa publique d'art, j'ai fait des progrès impressionnants » – *Angèle GUICHARNAUD* – *lemonde.fr* – 2 pages
- Document 8 :** « Charte des écoles d'art de pratiques amateurs évolutive et coopérative » – *aneat.fr* – Octobre 2017 – 5 pages
- Document 9 :** « Les statuts de l'école d'art Gérard Jacquot de Belfort » – *ecole-art-belfort.fr* – consulté le 22 février 2018 – 2 pages
- Document 10 :** « Le projet des pratiques artistiques amateurs » (extraits) – *École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) de Lyon* – Année 2017-2018 – 8 pages
- Document 11 :** « Charte de qualité » – *apea.fr* – 19 octobre 2012 – 2 pages

Document 12 : « L'école d'art de la communauté d'agglomération du Beauvaisis » –
ecole-art-du-beauvaisis.com – consulté le 22 février 2018 – 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

PRÉSENTATION DU SUJET

Le sujet correspond à l'actualité des écoles d'arts municipales, celles qui ont fait le choix de développer des classes préparatoires pour les concours des écoles supérieures d'art ou celles qui géographiquement appartiennent à un territoire avec une (ou des) école(s) supérieure(s) d'art souhaitant identifier une préparation publique à leur concours d'entrée.

Ce sujet permet d'évaluer les connaissances des candidats sur l'actualité nationale des études artistiques mais également de savoir placer son établissement sur un territoire. Imaginer et travailler une mise en réseau des acteurs de l'enseignement artistique en se confrontant aux enjeux politiques entre des villes voisines.

Le candidat doit être force de proposition en développant un argumentaire réaliste et en valorisant l'activité des pratiques amateurs.

Le candidat doit être en capacité de rédaction, d'analyse et de proposition.

ANALYSE DE LA MISE EN SITUATION ET DU DOSSIER

Les informations fournies permettent au candidat de rédiger une note de synthèse en :

- présentant un EPCC, la différence entre une école pour les amateurs et une école diplômante pour les étudiants ;
- expliquant le contexte national de l'ouverture des classes préparatoires publiques.

De plus, il doit également mettre en avant les opportunités d'un tel rapprochement entre les 2 établissements de la ville à différente densité de population.

Les axes juridiques de la composition de la création d'un EPCC ne sont pas à aborder dans la note de synthèse car ils relèvent des services juridiques des villes.

Document 1 :	<p>« Les fiançailles d'écoles d'art en Loire-Atlantique » – David ROBERT – Le Journal des Arts N°476 – du 31 mars au 13 avril 2017 – 1 page</p> <p>Ce document insiste sur l'importance pour les écoles supérieures d'art de favoriser l'ouverture de classe préparatoire publique.</p>
Document 2 :	<p>« Ordre du jour » (extrait) – Séminaire de l'APPEA à Lyon – 23 novembre 2017 – 2 pages</p> <p>Ce document insiste sur les enjeux des différentes formations entre les pratiques tous publics et les classes préparatoires.</p>
Document 3 :	<p>« Charte Education artistique et Pratique Amateur. Rapprochement des écoles d'arts Nantes/Saint-Nazaire » (extrait) – École d'arts de Saint-Nazaire – 19 juin 2017 – 2 pages</p> <p>Ce document insiste sur la valorisation des pratiques amateurs dans leur contenu pédagogique et les liens avec les étudiants en classe préparatoire.</p>
Document 4 :	<p>« Contenu pédagogique classe préparatoire, 2016-2017 » (extrait) – École d'arts de Saint-Nazaire – Juin 2016 – 2 pages</p> <p>Ce document insiste sur la pédagogie dispensée pour les pratiques amateurs.</p>
Document 5 :	<p>« Les écoles supérieures d'art et design territoriales Vade-mecum » (extrait) – andea.fr – Mai 2017 – 5 pages</p> <p>Ce document insiste sur la définition d'un EPCC et ses modalités de fonctionnement.</p>

<p>Document 6 :</p>	<p>« Charte nationale des études en école d'art » – andea.fr – Février 2014 – 7 pages</p> <p>Ce document insiste sur la présentation des études supérieures artistiques.</p>
<p>Document 7 :</p>	<p>« En prépa publique d'art, j'ai fait des progrès impressionnants » – Angèle GUICHARNAUD – lemonde.fr – 2 pages</p> <p>Ce document insiste sur l'importance pour les étudiants d'avoir fait une classe préparatoire publique sous la forme du témoignage d'une étudiante.</p>
<p>Document 8 :</p>	<p>« Charte des écoles d'art de pratiques amateurs évolutive et coopérative » – aneat.fr – Octobre 2017 – 5 pages</p> <p>Ce document insiste sur la présentation des écoles d'art de pratiques amateurs qui ne relèvent d'aucune tutelle pédagogique.</p>
<p>Document 9 :</p>	<p>« Les statuts de l'école d'art Gérard Jacquot de Belfort » – ecole-art-belfort.fr – consulté le 22 février 2018 – 2 pages</p> <p>Ce document insiste sur la présentation d'une école d'art notamment dans le cadre de ses pratiques amateurs et de sa classe préparatoire publique.</p>
<p>Document 10 :</p>	<p>« Le projet des pratiques artistiques amateurs » (extraits) – École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) de Lyon – Année 2017-2018 – 8 pages</p> <p>Ce document insiste sur les contenus pédagogiques des pratiques amateurs de l'ENSBA de Lyon qui est un établissement d'enseignement supérieur.</p>
<p>Document 11 :</p>	<p>« Charte de qualité » – appea.fr – 19 octobre 2012 – 2 pages</p> <p>Ce document insiste sur la présentation de ce que doit être a minima une classe préparatoire.</p>
<p>Document 12 :</p>	<p>« L'école d'art de la communauté d'agglomération du Beauvaisis » – ecole-art-du-beauvaisis.com – consulté le 22 février 2018 – 1 page</p> <p>Ce document insiste sur la présentation d'une école d'art, particulièrement la pratique amateur ainsi qu'une classe préparatoire comportant un programme de formation professionnelle.</p>

ÉLÉMENTS DE CORRECTION

Avertissement : il s'agit d'une proposition de plan, et non d'un plan type.

Rappel du cadrage pour l'entête : il est attendu une présentation de la note de synthèse sous la forme suivante.

Le barème peut pénaliser faiblement le non-respect des règles formelles de présentation de la note.

Collectivité de DEEAVILLE

Le 16 mai 2018

NOTE

à l'attention de Monsieur le Directeur général des services

Objet : l'opportunité d'un rapprochement entre l'école de pratiques amateurs de DEEAVILLE et l'école supérieure d'art de la ville voisine, ARTVILLE

Références (mention facultative) : celles des principaux textes juridiques ou officiels fondant le cas échéant le rapport

Rappel du cadrage pour l'introduction : la note doit comporter une introduction (une vingtaine de lignes) comportant une entrée en matière, une reformulation du sujet, une présentation de la problématique dans son contexte, des définitions éventuellement et doit impérativement comprendre une annonce de plan.

Éléments pouvant être abordés dans l'introduction (5 points)

La problématique / le contexte (3 points)

- L'entrée dans les écoles supérieures d'art avec 80 % des candidats reçus qui sortent de classe préparatoire
- Très peu de classes préparatoires publiques (cf l'association de l'APPEA) avec des effectifs entre 15 et 35 élèves
- Les écoles supérieures d'art recrutent de nombreux candidats sortant des écoles préparatoires privées, c'est pourquoi elles souhaitent créer de véritables liens avec les écoles d'art publiques municipales de ville voisine préparant ainsi les lycéens et les étudiants post bac aux concours d'entrée

L'annonce du plan (2 points)

- Présentation des formations artistiques en France (pratiques amateurs et enseignement supérieur)
- Une classe préparatoire rattachée à une école supérieure d'art
- Les enjeux de rapprochement entre un établissement de pratiques amateurs et d'enseignement supérieur
- Les enjeux territoriaux

Rappel du cadrage pour le développement : le développement est organisé en parties et en sous-parties. Le plan est impérativement matérialisé par des titres comportant des numérotations en début des parties et sous-parties.

Plan détaillé :

I. La présentation des formations artistiques (6 points)

A. Présentation des écoles d'art (3 points)

- Les pratiques amateurs (1 point + documents 2, 8 et 9)

Diversités des publics (enfants, adolescents, adultes), des stages pendant les vacances, des actions dans les écoles élémentaires ... horaires du lundi au samedi avec des cours du soir

- L'enseignement supérieur (1 point + document 6)

Une formation qui délivre des diplômes avec un statut d'étudiant

- La classe préparatoire (1 point + document 11)

Une année pour comprendre et se préparer aux études artistiques qui ne relèvent pas des mêmes problématiques que les pratiques amateurs

B. Une classe préparatoire au sein de l'enseignement supérieure (3 points)

- Les enjeux nationaux (1 point + document 1)

Trop peu de classe préparatoire publique en France (cf l'association de l'APPEA) et besoin pour les écoles supérieures d'art de développer des classes préparatoires publiques proche de leur situation géographique afin de rendre accessible les écoles supérieures aux jeunes du territoire

- Un établissement public de coopération culturelle (EPCC) (1 point + document 5)

Définition d'un EPCC qui correspond à un mode de rapprochement possible entre 2 établissements

- L'importance d'une classe préparatoire avant l'entrée dans le supérieur (1 point + document 7)

Une formation préparatoire qui permet aux jeunes candidats d'être mieux préparés pour les études supérieures artistiques, de comprendre les spécificités des écoles et également d'éprouver leurs motivations pour un tel cursus ...

II. Les enjeux de rapprochement (6 points)

A. Axes pédagogiques (3 points)

- Pratiques amateurs (enfants, adolescents, lycéens, adultes) (1 point + document 9)

Valorisation des pratiques amateurs de côtoyer des étudiants et une formation d'enseignement supérieure

Vigilance sur la place des étudiants dans l'établissement qui ne doit pas être au détriment de celle des amateurs

- Les enjeux des différentes formations au sein d'un même établissement d'enseignement supérieur (1 point + documents 2 et 3)

Des liens intéressants peuvent se mettre en place avec une mixité du public sur des événements mais aussi sur des cours, des voyages partagés ...

- La formation professionnelle (1 point + document 12)

La formation professionnelle est un axe intéressant pour rendre encore plus compétente la formation artistique et répondre aux attentes des publics « tout au long de la vie »

B. Dynamiser un territoire (3 points)

- Arrivée d'étudiants dans une ville moyenne (2 points + document 7)

Une vie nocturne, avec un nouveau public pour le secteur culturel (cinéma, concert, théâtre, exposition ...)

Favorise un développement économique (loyer, restaurants, bars ...)

- Rapprochement de 2 villes voisines (1 point + document 1)

Agrandissement des territoires, communication d'ouverture et de valorisation à l'échelle nationale

Organisation d'évènement en commun, déplacement des publics d'une ville à l'autre

Rappel du cadrage pour la conclusion : la conclusion est facultative et brève (cinq lignes). Elle peut toutefois utilement souligner l'essentiel, sans jamais valoriser des informations oubliées dans le développement.

Éléments pouvant être abordés dans la conclusion (facultatif) (3 points)

La synthèse des acquis

Un contexte favorable au rapprochement d'établissements d'enseignement artistique complémentaires

L'ouverture du sujet

Un rapprochement qui doit prendre en compte une nouvelle organisation de travail afin d'accompagner le changement et le renouveau des écoles d'art

Autre plan possible :

I. L'enseignement artistique

A. L'enseignement artistique et ses 3 niveaux

- Les pratiques amateurs : leurs enjeux, leurs organisations, l'absence de cadrage national
- Les classes préparatoires aux écoles supérieures d'art
- L'enseignement supérieur artistique
- ...

B. Différences et convergences

- Différences : diplômant / non diplômant ; tutelle pédagogique de l'État ; éducation artistique / enseignement supérieur ; étudiants / élèves (enfants, adolescents, adultes)
- Convergences : un enseignement fondé sur la même organisation (la création par la création)

II. Les enjeux du rapprochement DEEAVILLE + ARTVILLE

A. Une offre pédagogique complète

- Le projet d'établissement peut permettre la traduction d'un continuum des pratiques amateurs > à l'enseignement supérieur
- Le parcours préparatoire + la classe préparatoire comme passerelle
- La mixité sociale et culturelle : mélange des publics au sein de mêmes formations (étrangers, boursiers ...)

B. Une dynamique territoriale

- La création d'un pôle d'enseignement artistique, son rayonnement, son attractivité
- L'enseignement artistique comme participant des programmes de cohésion sociale, politique de la ville ...